X

4° circ.



Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Quatrième Circonscription de la Somme (Abbeville)

CITOYENS,
CITOYENNES,
MES CHERS AMIS,

Dans le cadre d'une Circonscription qui rassemble les Cantons d'Abbeville, Saint-Valery, Rue, Nouvion-en-Ponthieu, Crécy-en-Ponthieu, Ailly-le-Haut-Clocher, Bernaville et Domart-en-Ponthieu, vous devez, au scrutin uninominal, désigner **VOTRE DÉPUTÉ**. Je suis candidat à vos suffrages ; je m'efforce de visiter, avant le 23 Novembre, le plus grand nombre de vos 149 Communes.

Vous me connaissez depuis longtemps. **Ma vie s'est déroulée, depuis mon enfance, dans ces coins de Picardie**. Jeune Professeur, j'y ai bénéficié, il y a vingt-deux ans, d'une confiance flatteuse que je me suis efforcé de ne pas décevoir. La Ville d'Abbeville, en 1948, m'a placé à la tête de son administration et, depuis treize ans, Président du Conseil Général de la Somme, j'ai veillé, avec un soin particulier, sur tous ces cantons de l'Ouest du Département.

Une carrière politique où j'ai beaucoup travaillé m'a assuré, jusqu'ici, votre fidélité et l'estime de mes Collègues des Assemblées. Le fait d'avoir été Vice-Président de l'Assemblée Nationale et, à plusieurs reprises, Ministre, ne m'a pas « tourné la tête ». Je suis resté attaché à mes origines et à ma façon de vivre ; mes idées n'ont pas varié ; je les défends avec conviction, en respectant celles de mes adversaires : **Je suis Socialiste, parce qu'élevé au milieu du peuple, j'en connais les épreuves, les mérites et les aspirations.**

∴

Depuis les Elections Législatives de 1956, j'ai occupé deux postes ministériels très lourds : **le Secrétariat d'Etat à la Guerre** chargé des Affaires Algériennes, dans le Gouvernement Guy Mollet ; **le Ministère du Sahara**, dans les gouvernements Bourgès-Maunoury, Félix Gaillard et dans celui du Général de Gaulle.

Pendant 17 mois, j'ai parcouru inlassablement l'Algérie pour contenir une rébellion virulente, soutenue par l'étranger ; j'ai réorganisé l'Armée, verrouillé les frontières marocaine et tunisienne, assuré la protection des populations et appliqué nos soldats à cette œuvre de pacification dont le Referendum récent a prouvé l'efficacité. Chaque mois, pendant une dizaine de jours, j'ai, par route, en avion ou en hélicoptère, vu nos soldats dans toutes leurs tâches, que ce soit dans leurs cantonnements ou au combat. Jamais, d'ailleurs, je ne pourrai oublier l'attitude noble et courageuse de tous ces hommes, dont tant sont nos enfants. **Ma tâche en Algérie accomplie, sans tapage ni vaine propagande, je fus chargé d'organiser le Sahara.**

Ministre du Sahara ! La raillerie m'a épargné ; elle pouvait être redoutable. J'ai pris en mains ce désert dont j'avais souvent prédit publiquement la richesse. C'était un territoire administré par les militaires ; les décrets portant création des deux derniers départements de la République : OASIS et SAOURA, portent ma signature. J'y ai installé des Conseils Généraux et codifié une réforme communale originale adaptée aux conditions locales. Le 30 Novembre, le Sahara aura quatre Députés à l'Assemblée ; en Avril 1959, deux Sénateurs ; en mars, partout, des Conseillers municipaux et communaux. En même temps qu'à la représentation de ses 600.000 habitants, j'ai travaillé à leur sécurité et à leur mieux être.

En 1958, 900 kilomètres de routes et des pistes aériennes ont été tracés, des puits forés à la recherche de l'eau. Le pétrole découvert en 1956 coule aujourd'hui à raison de 1.600 tonnes par jour vers la France. **En 1961, le Sahara donnera à la France, 18 millions de tonnes de pétrole**, c'est-à-dire l'équivalent de sa consommation de 1957. Ensuite, la France deviendra exportatrice. C'est là un fait capital, car la crise de Suez a démontré l'importance de l'essence dans la vie nationale. J'ai protégé l'appartenance française de cette richesse, ramené à 25 % la participation des capitaux étrangers et fait définir le Code pétrolier.

∴

Sur le plan politique, j'ai pris mes responsabilités publiquement et catégoriquement quand, après le coup de force des « Ultras » d'Alger, **il fallait à la fois, éviter la guerre civile et sauvegarder les institutions républicaines.**

Je n'ai pas attendu que les événements soient passés pour prendre position ! et résolument, **j'ai agi au Gouvernement et au Parlement pour l'accession du Général de Gaulle à la Présidence du Conseil.** Le soir du vote de l'Assemblée Nationale, le 1[er] Juin, ma conscience était satisfaite. **En votant « OUI » à plus de 80 % dans l'Ouest du Département, vous m'avez donné raison. Au lendemain du REFERENDUM, le Général de Gaulle a pu dire : « C'EST LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE, MAIS C'EST TOUJOURS LA RÉPUBLIQUE ! ».**

∴

MAIS L'AVENIR RESTE A GARANTIR :

— par la solution équitable, dans le cadre de la République française, **du problème algérien** sur lequel le Général de Gaulle a précisé, avec autorité et générosité, les conditions familières aux Socialistes « du cessez le feu, des élections et des conversations avec des interlocuteurs valables ».

— par la mise en place des institutions prévues par la Constitution et, plus particulièrement, par l'édification de la **Communauté** d'Etats africains unis à notre République ;

— par la lutte contre la récession économique qui nous menace au moment où l'industrie française doit entrer dans le Marché Commun de l'Europe Occidentale, par l'assurance, donc, du **plein emploi** à toute notre population ouvrière et par la déconcentration industrielle vers la province ;

— par la défense de **l'exploitation agricole familiale,** en fixant son statut juridique et en garantissant les prix à la production, après avis des organisations professionnelles ;

— par une nouvelle définition de la qualification de l'**Artisanat ;**

— par une **simplification fiscale** dont doivent, tout d'abord, bénéficier les Commerçants ;

— par l'extension **de la construction d'habitations à loyer modéré ;**

— par la **Réforme de l'Enseignement** comportant la généralisation d'une scolarisation d'apprentissage.

La vitalité de notre peuple, l'action de ses savants, de ses chercheurs et de ses techniciens, le travail de nos ouvriers, paysans et marins, la conscience de nos fonctionnaires, l'ardeur de notre jeunesse doivent garantir à tous cet avenir de bien-être et de liberté.

Mais, il importe que la législation sociale soit étendue sans bureaucratie inutile et que **la solidarité** joue en faveur des **personnes âgées** et des **anciens combattants** qui, par leur travail et leur courage, ont assuré la continuité nationale.

∴

J'ai prouvé, dans le relèvement de la Ville d'Abbeville, dans l'aide donnée aux ruraux pour le « désenclavement » routier des petites communes, pour les programmes d'adduction d'eau, de téléphone automatique rural et de constructions scolaires, combien rien de la vie quotidienne de la population ne m'était étranger.

JE CONTINUERAI A TRAVAILLER AVEC SÉRIEUX ET DÉSINTÉRESSEMENT SI VOUS ME RENOUVELEZ UNE CONFIANCE QUE JE CROIS DEVOIR MÉRITER.

La loi faisant obligation au candidat de choisir un remplaçant éventuel, devant le suppléer en cas de décès ou de désignation ministérielle, j'ai choisi parmi mes plus anciens amis et collaborateurs, **Hélène Lœuillet, Conseiller général du Canton de Crécy, et directrice de Coopérative agricole à Conteville,** dont on connaît les qualités de cœur et la totale connaissance des problèmes ruraux et sociaux.

JE VOUS SAIS INTIMEMENT CONVAINCUS DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ACTION RÉSOLUE ET CONTINUE. JE PENSE AVOIR TOUJOURS SU PRENDRE MES RESPONSABILITÉS DANS LA VIE PUBLIQUE ET ÊTRE RESTÉ FIDÈLE A MOI-MÊME.

JE FAIS APPEL A TOUS POUR LA RÉPUBLIQUE ET POUR LA FRANCE.

MAX LEJEUNE

MAIRE D'ABBEVILLE, PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,
MINISTRE DU SAHARA,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre - 2 Citations,
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance,
Médaille d'Argent de la Reconnaissance Française,

CANDIDAT de la FÉDÉRATION SOCIALISTE de la SOMME

Ne vous abstenez pas ! VOTEZ !

ABBEVILLE - IMP. LAFOSSE